COMMUNE DE GIBERVILLE 14730

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 08/04/2024

> DATE D'AFFICHAGE 08/04/2024

NOM	IBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
	27
	PRÉSENTS
	20
	VOTANTS
	25

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Patricia FREIDOZ donne pouvoir à M. Damien de WINTER M. Christophe BISSEY donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR Mme Edith LE ROUX donne pouvoir à Mme Josette ALDROVANDI Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à M. Olivier VÉLASQUEZ Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL

Absents non excusés

M. Bernard LELAIZANT M. Abdellah FAWZI

Secrétaire de séance : M. Bruno LECŒUR

Délibération nº 24.04.15/06

Objet / Demande de subvention pour l'acquisition de documents tous supports pour la future médiathèque – pôle culturel « les Mains d'or »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'à l'occasion du futur aménagement de la médiathèque – pôle culturel « Les Mains d'or », il est prévu d'enrichir et compléter les collections actuelles.

Cette évolution s'inscrit dans une volonté d'offrir davantage de modernité et de convivialité au public usager, en améliorant en profondeur l'organisation des collections ainsi qu'un accès rapide et ludique à ces dernières.

Monsieur le Maire rappelle que l'objectif est ainsi d'affirmer l'attrait de la future médiathèque comme pôle de ressource documentaire et lieu de vie pour les habitants.

Afin de mener à bien ce projet, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter auprès des partenaires dédiés, les subventions nécessaires à son financement, selon le plan de financement mis en évidence ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT ACQUISITION DE DOCUMENTS TOUS SUPPORTS

DEPENSES				
	Montant HT	Montant TTC 20%		
Documents imprimés	10 000,00 €	12 000,00 €		
Jeux de société	2 000,00 €	2 400,00 €		
TOTAL	12 000,00 €	14 400,00 €		

RECETTES		
Participation Commune de Giberville (20% minimum du montant HT)	2 400,00 €	
Subvention de la DRAC (taux le plus élevé possible)		
Subvention Département-Contrat de Territoire (taux le plus élevé possible)		

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

APPROUVE le projet d'acquisition de documents tous supports de la future médiathèque – pôle culturel et les dépenses prévisionnelles telles que présentées ci-avant ;

SOLLICITE une subvention auprès de la DRAC Normandie au titre de la DGD pour le financement de l'acquisition des collections de la future médiathèque, au taux le plus élevé possible ;

SOLLICITE une subvention auprès du Département du Calvados (via le contrat de territoire), au taux le plus élevé possible ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cette demande

Le secretaire de séance, Bruno LECEUR Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Damien de WINTER



er til er er

2 5 AVR. 2024

GIBERVILLE 14730